

Bizi !

22, rue des Cordeliers
64 100 Bayonne
Tel : 05 59 25 65 52
info@bizimugi.eu

A l'attention de M. F. Vaquie, Directeur Régional de Société Générale
2 Avenue du 11 Novembre 1918
64100 Bayonne

Copie à :
M. Frédéric Oudéa, Président Directeur Général de Société Générale
Tour Société Générale, La Défense
75886 Paris Cedex 18

Bayonne, 20 mai 2014

Objet : réponse à votre courrier du 16 mai 2014 au sujet du projet Alpha Coal

Monsieur Vaquie,

En réponse à votre courrier du 16 mai, nous vous écrivons à nouveau pour souligner en quoi votre lettre ne répond à aucun moment aux questions et interpellations que nous vous avons adressées les 23 avril et du 6 mai 2014, au sujet du projet Alpha Coal soutenu par la Société Générale en Australie.

Pire, elle est en fait une compilation type de tous les artifices de communication permettant de justifier à l'avance la complicité directe de la Société Générale dans ce qui constituera -si nous ne réussissons pas à l'empêcher- un véritable crime environnemental.

Ainsi, vous vous retranchez chaque fois derrière le fait que la Société Générale s'est dotée de Principes Généraux Environnementaux et Sociaux, mais vous n'avez rien à répondre à nos arguments démontrant en quoi votre soutien au projet Alpha Coal est justement en contradiction avec ces Principes.

Comme nous le rappelons dans un communiqué commun des Amis de la Terre, ATTAC et Bizi, le projet Alpha Coal implique notamment l'expansion portuaire à Abbot Point qui nécessite le dragage de 3 millions de m3 de fonds marins de la zone de la Grande Barrière de corail, l'équivalent d'un mur de 5 mètres de hauteur sur un mètre de large s'étendant de Paris à Milan. L'autorité du parc marin de la Grande Barrière de corail a reconnu que les décisions prises en la matière détermineront le futur de la Grande Barrière sur le long terme. Or, le projet menace non seulement les récifs et les secteurs économiques qui en dépendent, mais aussi la valeur culturelle et symbolique du lieu. Qu'une grande banque internationale comme la Société Générale soutienne ce genre de projets est incompréhensible. En ce sens, nous vous demandons juste de suivre l'exemple du Crédit Agricole qui a refusé de participer au financement du terminal portuaire d'Abbot Point et de la Deutsche Bank qui a déclaré qu'elle ne soutiendrait pas de projet de développement dans la zone du Patrimoine Mondial à moins qu'un consensus ne soit trouvé entre l'Unesco et le gouvernement Australien sur le fait que ces opérations n'impactent pas négativement la valeur universelle remarquable de la Grande Barrière de corail.

Vous nous écrivez également que « *les évaluations environnementales et sociales menées par un expert indépendant (telles que le prévoient les Principes de l'Equateur dont vous êtes également signataire) ne pourront avoir lieu qu'après finalisation des études E&S (Environnementales et Sociales) et obtention des permis locaux.* »

En clair, vous nous signifiez là que la Société Générale fournit donc actuellement des services de conseil à GVK (entreprise portant le projet Alpha Coal), notamment la réunion des financements nécessaires au projet Alpha Coal, sans avoir évalué la conformité de l'activité de GVK et du projet GVK, avec ses principes généraux E&S et ses politiques sectorielles et transversales.

Les études E&S du projet ont pourtant déjà été faites et sont disponibles sur le site de [GVK](#)¹. Les Amis de la Terre ont utilisé ces études lors de l'écriture du rapport « Le projet Alpha Coal et les Principes Généraux Environnementaux et Sociaux de la Société Générale ». Celui-ci montre que les impacts du projet Alpha Coal ne sont pas en cohérence avec les Principes Généraux E&S de la Société Générale.

Il n'y a pas un mot dans votre lettre pour répondre à notre interpellation sur l'importante et inacceptable contribution au dérèglement climatique en cours que supposent les 1,8 milliards de tonnes de CO2 qui seront rejetées dans l'atmosphère par le projet Alpha Coal. Même si l'extraction ne nécessitait plus d'eau localement, n'avait plus aucun impact et que les bateaux remplis de charbon se mettaient à voler au-dessus de la Grande Barrière de corail demain matin, vous n'êtes pas sans savoir que l'exploitation des gisements miniers du bassin de Galilée émettrait annuellement presque autant de CO2 que l'Allemagne entière !

Au risque de nous répéter, nous tenons à souligner ici à nouveau que tout cela est conforme avec des scénarios qui mèneraient à un réchauffement de 6 degrés au-dessus du niveau pré-industriel. Il faut bien comprendre que l'on parle ici de la température moyenne du globe, qui est d'environ 15°C et non des températures à nos portes. Quelques degrés suffisent à un changement radical de régime climatique. Les dérèglements climatiques actuels (fonte des glaces, montée des océans, multiplication des événements climatiques extrêmes et augmentation de leur intensité, etc...) sont causés par une élévation d'à peine 0,8° en un peu plus d'un siècle. Ainsi, le réchauffement que la planète a connu en passant de la dernière ère glaciaire au climat actuel -qui a permis l'apparition de l'agriculture et la sédentarisation de l'humanité- représente un écart d'à peine 5°C. Et cela s'est passé sur 10 000 ans et non pas sur 100 ans comme cela risque d'avoir lieu aujourd'hui !

Enfin, l'argument le plus hypocrite de la Société Générale que vous nous réservez à nouveau dans votre courrier consiste à dire que votre banque veille à respecter "*les décisions de l'Etat du Queensland et de l'Etat Australien, pour la préservation de la Grande Barrière de Corail inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO*" alors qu'il s'agit d'autorités notoirement climato-négationnistes à qui nous devons par exemple la réduction du budget national pour les énergies propres et renouvelables, le démantèlement du Ministère sur le Changement Climatique et la fermeture de la commission sur le climat composée de scientifiques indépendants. Et nous vous avons déjà alerté dans nos précédents courriers sur le fait que l'indépendance même de l'organisme chargé de la protection de la Grande Barrière de corail, la Great Barrier Reef Marine Park Authority, est remise en cause, certains de ses membres étant soupçonnés de conflits d'intérêts avec les industries de mines et du gaz. L'UNESCO que vous citez a d'ailleurs, il y a quelques semaines à peine, sévèrement critiqué ces autorités au sujet des dangers qu'elles font encourir à la Grande Barrière de Corail (<http://www.abc.net.au/news/2014-05-01/unesco-decision-dredge-spoil-on->

¹ Par ailleurs, des mesures d'atténuation ont déjà été prévues par le projet et celui-ci a obtenu les permis nécessaires au niveau national et fédéral : Voir notamment [l'autorisation de la mine](#) et celle des [opérations de dragage](#)

great-barrier-reef-condemned/5422802?WT.ac=statenews)

C'est un peu comme si vous nous écriviez que la Société Générale veillait à respecter les décisions de l'Arabie Saoudite en matière de droits des femmes ou des minorités sexuelles, ou qu'elle veillait à respecter les décisions de l'Etat Russe relatives à la liberté de la presse ou à la liberté d'expression. Vous comprenez bien que nous ne pouvons accepter ce genre d'arguments qui reviendrait non seulement à vous décharger de toute responsabilité dans les services financiers que vous apportez à vos clients, mais aussi à prendre le risque de soutenir des politiques publiques irresponsables en matière sociale, environnementale et climatique.

En ce jour d'assemblée générale de la Société Générale à Paris, nous demandons une dernière fois à votre banque de se retirer immédiatement et publiquement du projet Alpha Coal afin d'empêcher le véritable crime pour l'environnement et le climat que supposerait sa concrétisation.

Nous vous prions de croire M. Vauquie en notre préoccupation la plus profonde.

A Bayonne le 20 mai 2014,
Bizi !